



Ce document est extrait des recommandations de gestion des flambées de maladies transmissibles dans les **lieux d'hébergement collectif du canton de Genève** ([lien vers le site](#)).
Elles s'adressent aux responsables, collaborateurs et bénévoles travaillant dans ces lieux.

Punaises de lit

→ [Lien vers la brochure ge.ch](#)

Informations de base à connaître sur les punaises de lit

Les punaises de lit ne transmettent **pas de maladie** à l'homme.

Cependant, les **fortes démangeaisons** causées par les piqûres ainsi que la difficulté à éradiquer une invasion massive de punaises de lit peuvent causer du stress, des problèmes du sommeil ou de l'anxiété.

A quoi ressemblent les punaises de lit ?	<p>Ce sont des insectes bruns et ovales. Les punaises de lit mesurent quelques millimètres. Elles sont difficiles à voir car elles se cachent quand il fait jour. Mais on peut voir des petites crottes noires sur la literie et aussi, parfois, des petits œufs blanchâtres.</p> <p>Les punaises de lit se nourrissent de sang humain, surtout la nuit.</p> <p>Elles ne volent pas et ne sautent pas. Elles marchent et peuvent parcourir jusqu'à 30 mètres pour trouver de la nourriture.</p> <p>Quand un objet dans lequel elles se cachent est déplacé (ex : bagages, cadre de lit, matelas, etc.), elles sont transportées avec l'objet et vont infester d'autres endroits.</p>
Symptômes	<p>Les piqûres causent des petites rougeurs qui ressemblent à des piqûres de moustique. Les piqûres grattent et sont souvent groupées ou alignées par 3 ou 4.</p> <p>En général, les bras sont atteints mais toutes les parties du corps exposées durant le sommeil peuvent être piquées.</p> <p>Parfois, les piqûres peuvent causer des allergies qui, rarement, peuvent être très graves.</p>
Comment se transmettent les punaises d'une personne à l'autre ?	<p>Par les vêtements, le linge ou les matelas infestés.</p>
Mesures à prendre	<p>Signaler immédiatement une suspicion ou une situation certaine d'infestation. Réagir vite est la seule façon de limiter la prolifération des punaises de lit.</p> <p>Après confirmation de la présence de punaises de lit, la désinfestation doit être faite par des entreprises spécialisées.</p>

**À l'école, à la crèche
ou au travail**

Pas d'éviction

Plus d'info sur

<https://www.ge.ch/punaises-lit>